



OPPORTUNITE D'EMPLOI TEMPORAIRE

La Division des droits de l'homme et de la protection de la MINUSMA/Bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme:

<u>OPPORTUNITE D'EMPLOI TEMPORAIRE N°:</u> MINUSMA-CONSULTANT-004-17 Durée du contrat : 95 jours ouvrables. Date cible de finalisation des travaux : 10 Novembre 2017	TITRE DU POSTE : UN (1) CONSULTANT(E) NATIONAL(E) EN APPUI A L'ECOLE DE GENDARMERIE	Lieu d'affectation : Bamako, Mali
	Poste uniquement ouvert aux candidats de nationalité malienne	Date d'ouverture : 13 juillet 2017 Date de clôture: 27 juillet 2017 <u>Les candidatures reçues après la date limite ne seront pas acceptées.</u>

I. PRINCIPALES FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS

- **CONTEXTE**

Conformément à la Résolution 2295 du Conseil de Sécurité, la Division des droits de l'homme et de la protection (DDHP) accompagne l'Etat du Mali dans la promotion et la protection des droits de l'homme. Elle contribue ainsi au renforcement des capacités des institutions nationales, notamment les forces de défense et de sécurité (forces armées, Gendarmerie, Garde Nationale, police, protection civile) pour une meilleure compréhension de leur rôle et responsabilité en matière de droits de l'homme. Les interventions de la Division s'inscrivent aussi bien dans la formation continue qu'initiale de ces forces.

Pour un meilleur ancrage des droits de l'homme à l'école de gendarmerie, la Division, en collaboration avec la Police des Nations Unies (UNPOL), accompagne la Direction de cette école dans la systématisation de l'enseignement des droits de l'homme en son sein.

L'UNDAF 2015-2019 décrit la réponse collective cohérente et intégrée des Nations Unies aux besoins et priorités du Mali pour la période 2015-2019. Dans l'axe 1, consacré à la Paix, la sécurité et la réconciliation nationale, la MINUSMA prévoit soutenir la réforme du secteur de sécurité afin de rendre les forces de défense et de sécurité plus professionnelles et plus respectueuse des droits de l'homme. C'est dans ce cadre que s'inscrit la stratégie d'appui de la Division des droits de l'homme et de la protection (DDHP) à la Gendarmerie Nationale. Elle vise à rendre systématique, l'enseignement des droits de l'homme et du Droit International Humanitaire au sein de ses écoles.

compétences en droits de l'homme dans le cadre du travail de la Gendarmerie; (ca. 30 jours)

Conduire et faciliter une formation des formateurs à l'intention des instructeurs des écoles de gendarmerie. (ca. 5 jours)

- **OBJECTIFS GENERAL:**

Il s'agira pour le consultant d'assurer l'intégration des droits de l'homme et du DIH dans le cursus de formation des écoles de la gendarmerie

- **OBJECTIFS SPECIFIQUES:**

En coordination avec la Direction des écoles de la gendarmerie et MINUSMA (DDHP-UNPOL)

- Analyser et évaluer les curricula de formation existant dans les écoles des officiers et sous-officiers de la gendarmerie,
- Faire la révision des modules pertinents existant et y intégrant des approches ou aspects des droits de l'homme ;
- Développer des modules et un manuel de formation à l'usage des élèves ainsi qu'un guide du formateur

Elaborer un plan, conduire et faciliter une formation des instructeurs de l'école de gendarmerie en droits de l'homme et DIH.

OBJECTIFS SPECIFIQUES ET RESPONSABILITES

Le consultant devra fournir à la Division des droits de l'homme et de la protection les produits suivants:

- Une note méthodologique précisant ses tâches en détails et un calendrier détaillé du déroulement de sa mission au plus tard 5 jours après le démarrage de sa mission ;
- Une note sur les propositions de révision des curricula existents comportant les aspects ou thématiques des droits de l'homme à y intégrer ainsi que l'approche d'intégration à utiliser.
- Un guide du formateur réunissant les différentes matières enseignées et les éléments de langage relatifs aux droits de l'homme (modules, les narratifs, plans de session, exercices pratiques).
- Un cahier du participant
- Un rapport de formation des formateurs.
 - Les différents documents seront rédigés en français. La Division des droits de l'homme se chargera d'imprimer et de mettre les différents documents à la disposition des écoles de gendarmerie.

Le consultant procédera à l'identification et à la conduite de ses activités selon une approche axée sur les résultats. Il adoptera une méthodologie inclusive et participative et sera tenu de soumettre un rapport à mi-parcours et un rapport final. Il sera responsable devant la Division de droits de l'homme et de la protection de la MINUSMA pour l'atteinte des résultats attendus.

Au cours de sa mission, le consultant devra mener les activités suivantes :

- Proposer des orientations méthodologiques pour l'évaluation des besoins en formation des membres du corps de la gendarmerie (ca. 10 jours)
- Analyser les curricula de formation des différentes écoles de gendarmerie (ca. 20 jours)
- Faire des propositions de révision des enseignements dispensés dans les écoles en y intégrant des aspects ou approches pertinents des droits de l'homme ; (ca. 20 jours)
- Travailler de concert avec la direction des écoles pour assurer la modification des modules et enseignements existents (activité permanente)
- Elaborer un plan de formation des instructeurs des écoles en droit de l'homme et DIH, comportant notamment les objectifs d'apprentissage, les modules, le volume horaire ainsi que la méthodologie de formation. (ca. 10 jours)
- Elaborer un manuel à l'usage de l'apprenant (élèves gendarmes) et un guide du formateur comportant les modules et ressources nécessaires au développement des connaissances.

Expérience dans la conduite de formation à l'intention des forces de défense et de sécurité ;

Très bonnes capacités de communication tant écrites qu'orales, y compris excellentes capacités rédactionnelles en Français.

II. COMPETENCES

Professionalisme : Aptitude à mener des études approfondies et à parvenir à des conclusions pertinentes dans le domaine visé; capacité à s'adapter aux réalités spécifiques du pays; capacité à faire des recherches et à rédiger des rapports; persévérer face aux obstacles et aux difficultés; capacité à rester calme dans les situations de crise; prôner l'égalité du genre et assurer l'égalité de participation de toutes et de tous à ses différentes activités.

Aptitude à la communication : S'exprimer clairement et efficacement, tant oralement que par écrit ; écouter les autres, bien les comprendre et donner suite comme il convient ; poser les questions voulues afin d'obtenir des éclaircissements et faciliter le dialogue; adapter le langage, le ton, le style et la présentation au public auquel on s'adresse; partager l'information avec tous ceux qu'elle intéresse et tenir chacun au courant.

Travail d'équipe: Collaborer avec ses collègues afin d'atteindre les objectifs de l'Organisation; solliciter les apports, apprécier à leur juste valeur les idées et la compétence de chacun et être prêt à apprendre de lui; faire passer l'intérêt de l'équipe avant son avantage personnel; accepter les décisions finales du groupe et s'y plier, même si elles ne cadrent pas parfaitement avec sa position propre; partager les réussites de l'équipe et assumer sa part de responsabilité dans ses échecs.

Aptitude à planifier et à organiser : Aptitude à définir clairement des buts compatibles avec les stratégies convenues; aptitude à hiérarchiser les activités et tâches prioritaires et réaménager les priorités en fonction des besoins; aptitude à prévoir suffisamment de temps et de ressources pour mener sa tâche à bien; aptitude à tenir compte des risques et des imprévus dans la planification; aptitude à suivre l'exécution des plans et des mesures et les modifier s'il y a lieu; aptitude à tirer le meilleur parti du temps dont on dispose.

III. QUALIFICATIONS, APTITUDES & EXPERIENCES REQUISES

Education : Un diplôme en droit (Licence ou Maîtrise), sciences politiques, relations internationales, sciences sociales ou dans un domaine connexe;

Expérience : Avoir au moins quinze (15) années d'expérience dans le domaine de l'information et de la communication.

Au minimum 5 ans d'expérience acquise dans une organisation de promotion/protection des droits de l'homme, de l'administration de la justice ou des forces de défense et de sécurité.

- Une expérience prouvée en assistance technique dans le développement de curricula, la production d'outils de formation et l'enseignement des Force de défense et de sécurité dans le domaine des droits de l'homme.

Excellente maîtrise de la langue française avec une capacité de travail certaine dans cette langue.

Informatique :

Bonne connaissance des outils informatiques (Word, Excel, PowerPoint, Email sous environnement Microsoft)

Dépôt des candidatures:

1. Les personnes intéressées et ayant la qualification requise sont invitées à soumettre leurs candidatures comprenant (i) le formulaire actualisé de notice personnelle des Nations Unies (P11), (ii) une lettre de motivation et (iii) les attestations faisant foi des expériences antérieures à l'adresse de courriel : MINUSMA-ICRecruitment copiez maiga9@un.org au plus tard le **27 juillet 2017**
2. Tous autres formulaires et toutes autres attestations soumis après que le candidat a été recruté ne seront pas acceptés.
3. Il est impératif de mentionner dans l'objet de votre courriel le numéro de l'avis de vacance et le lieu d'affectation
MINUSMA-CONSULTANT- 04-17 UN/E (1) CONSULTANT/E NATIONAL/E EN APPUI A L'ECOLE DE GENDARMERIE.
4. Le présent avis de vacance de poste est disponible sur notre site web à l'adresse suivante : www.minusma.unmissions.org.

Avis Important:

1. En conformité avec la politique des Nations Unies sur l'égalité des sexes, LES CANDIDATURES FEMININES SONT VIVEMENT ENCOURAGÉES.
2. Les candidats retenus seront contactés pour un TEST ÉCRIT et DES EVALUATIONS DES COMPETENCES.
3. CE POSTE EST OUVERT UNIQUEMENT AUX RESSORTISSANTS DE LA RÉPUBLIQUE DU MALI.

LES NATIONS UNIES NE PERÇOIVENT DE FRAIS A AUCUN STADE DU PROCESSUS DE RECRUTEMENT (DEPÔT ET TRAITEMENT DE CANDIDATURE, ENTRETIEN OU FORMATION, NI DES FRAIS DE QUELQUE NATURE QU'ILS SOIENT. LES NATIONS UNIES NE PORTENT AUCUN INTÉRÊT AUX INFORMATIONS AFFÉRENTES AUX COMPTES BANCAIRES DES CANDIDATS.